

# 5 - NEUF POILUS DU 297<sup>e</sup> RI

Voici, par ordre alphabétique, neuf soldats du 297<sup>e</sup> RI au sujet desquels nous avons quelques renseignements, que ce soit une photo ou quelques éléments de biographie.

## BELLE Justin Léon, 2<sup>e</sup> classe



Il est né le 16 juin 1889 à Izeron, dans l'Isère. Fils de Jean Belle et de et Joséphine Bourgnan, il était cultivateur et célibataire.  
Incorporé au 97<sup>e</sup> RI le 3 août 1914, il fut porté disparu le 7 janvier 1915 sur la Cote 425.

Nous disposons de sa fiche matricule, du procès verbal de déclaration de son décès, dressé le 15 janvier 1915, et d'un tableau sur lequel figurent trois médailles, dont la croix de guerre qui lui fut attribuée à titre posthume, avec la mention « Mort au Champ d'Honneur ».

<p><b>Belle</b></p> <p>Nom : <b>Justin Léon</b> Prénoms : <b>Justin Léon</b> Surnoms :</p>		<p>N° matricule gds recrutements : <b>510 E</b></p> <p>Classe de mobilisation :</p>												
<p><b>ÉTAT CIVIL.</b></p> <p>Né le <b>16 juin 1889</b>, à <b>Izeron</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>, résidant à <b>Izeron</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>, profession de <b>cultivateur</b>, domicile à <b>Izeron</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>.</p>		<p><b>SIGNALLEMENT.</b></p> <p>Clavex et sources <b>chaînes</b>                  yeux <b>gris</b>, traits <b>ordinaires</b>                  nez <b>fort</b>, bouche <b>regulière</b>                  menton <b>ronde</b>, visage <b>fin</b></p> <p>Taille : <b>1 m 71</b> cent. Taille rectifiée : m. cent.                  Marques particulières :</p> <p>Degré d'instruction générale : <b>3</b></p>												
<p><b>DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.</b></p> <p>Classé dans la <b>4<sup>e</sup></b> partie de la liste en 1910.                  Classé dans la <b>4<sup>e</sup></b> partie de la liste en 1911.</p>		<p><b>CORPS D'AFFECTATION.</b></p> <table border="1"> <tr> <th>ARMÉE</th> <th>NUMÉRO</th> <th>ANCIENNETÉ</th> <th>REMARQUES</th> </tr> <tr> <td>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</td> <td>510 E</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</td> <td>510 E</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	ARMÉE	NUMÉRO	ANCIENNETÉ	REMARQUES	97 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie	510 E			97 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie	510 E		
ARMÉE	NUMÉRO	ANCIENNETÉ	REMARQUES											
97 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie	510 E													
97 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie	510 E													
<p><b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b></p> <p>Inscrit sous le n° <b>16</b> de la liste de <b>Bourgoy Rognard</b>, le <b>16 juin 1889</b>, au <b>17<sup>e</sup> régiment d'infanterie</b> de la classe de <b>1907</b>, affecté au <b>97<sup>e</sup> régiment d'infanterie</b> de la classe de <b>1914</b>, le <b>3 août 1914</b>, à <b>Chann</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>, en remplacement de <b>Justin Léon</b>, décédé le <b>7 janvier 1915</b>, à <b>Chann</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>, en remplacement de <b>Justin Léon</b>, décédé le <b>7 janvier 1915</b>, à <b>Chann</b>, canton de <b>Bourgoy Rognard</b>, département de <b>l'Isère</b>.</p>		<p>Armée d'origine : <b>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</b></p> <p>Armée actuelle : <b>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</b></p> <p>Disponibilité et réserve : <b>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</b></p> <p>Autres observations : <b>97<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</b></p>												

Une feuille cotée et paraphée par Nous Président du Tribunal Civil de St-Marcellin (Isère) pour servir de supplément au registre des décès de la commune de Izeron tenu pour l'année courante.

Saint-Marcellin le cinq Mai mil neuf cent dix huit.

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

*André*

Attendu que le nommé Belle Justin Léon, né le seize juin mil huit cent quatre vingt et neuf à Izeron, canton de Bourgoy Rognard, département de l'Isère, a été appelé à l'activité à la mobilisation générale et incorporé comme soldat de deuxième classe le trois août mil neuf cent quatorze au quatre vingt dix septième régiment d'infanterie.

Attendu qu'il a fait l'objet d'un procès-verbal de déclaration de décès dressé le quinze janvier mil neuf cent quinze à Chann par le sous lieutenant Pierre Bourdieu du quatre vingt dix septième régiment d'infanterie sur le déclaration du soldat de première classe Bellemain Jean Joseph, deuxième mort, indiquant que le soldat Belle Justin Léon avait été tué à Chann le sept janvier mil neuf cent quinze à Chann ;

Attendu que depuis le sept janvier mil neuf cent quinze le dépôt du régiment au quel appartenait le militaire n'a reçu aucun renseignements qui puissent faire douter de la réalité du décès ;

Attendu que le nom du soldat Belle ne figure



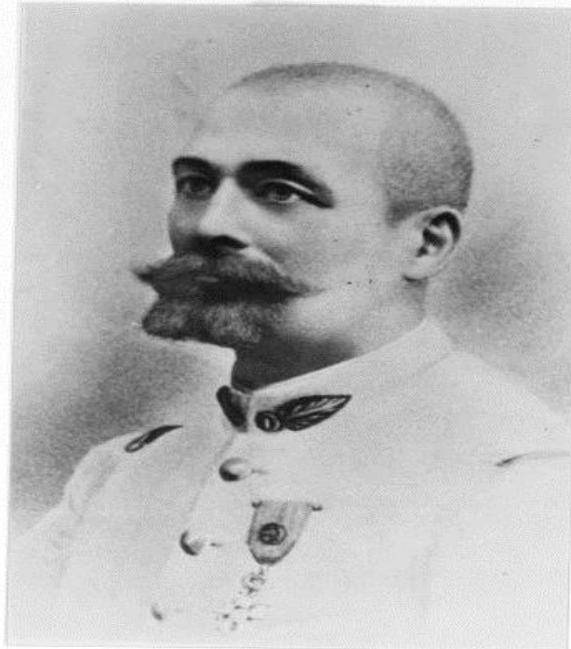
## **BONNELET Louis Marie, Lieutenant-colonel**

Né le 10 septembre 1865 à La Roche-sur-Yon, en Vendée, il poursuit une brillante carrière militaire. Il prend le commandement du 297<sup>e</sup> RI dès la formation du régiment à Chambéry, le 2 août 1914. Il est tué sur la Cote 425 le 7 janvier 1915.

Voici le récit de sa mort, relaté dans le JMO du régiment :

*« Au moment où les Français arrivent à portée de la tranchée en chantant la Marseillaise, les Allemands lèvent les mains en l'air. Le lieutenant-colonel Bonnelet se jette en avant, dépasse les plus avancés de ses soldats, en criant : « Ne tirez pas, ils se rendent ! ». Malheureusement, ce geste généreux doit lui coûter la vie, car les Allemands reprennent aussitôt leurs armes et font une décharge générale. Le lieutenant colonel Bonnelet est atteint en pleine poitrine et tombe les bras étendus en criant : « Ah ! Mon Dieu ! ». Quelques uns des nôtres arrivent à atteindre la tranchée allemande, et y sautent résolument mais, après un combat corps à corps, ceux qui ne sont pas tués sont faits prisonniers. Ils seront, avec leur chef, portés parmi les disparus... ».*

Avisé de la mort du Colonel Bonnelet, le commandant Girolami prend le commandement du régiment. Le 10 janvier, le chef de bataillon Le Bouffy, du 269<sup>e</sup> RI, est désigné pour prendre le commandement du régiment.



**Louis,Marie BONNELET**

Promotion "FOU-TCHEOU" 1884-1886

Lieutenant-Colonel commandant le  
297<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Mort pour la FRANCE le 7 Janvier 1915  
à la cote 425 près de THANN  
(Haute Alsace)

Officier de la Légion d' Honneur  
Officier de l' Ordre du Cambodge  
Médaille Coloniale avec agrafes  
" TONKIN-SAHARA-ALGERIE"  
Commandeur du NICHAM IFTIKAR  
Officier du DRAGON D'ANNAM

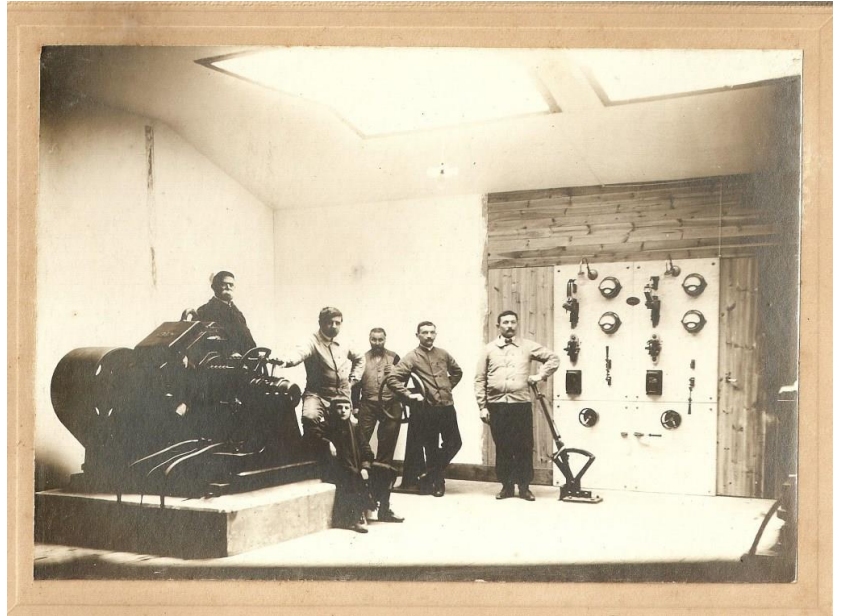
" Est tombé heroïquement le 7 Janvier en entrainant son  
'une tranchée ennemie. "

## Demeure-Lattaz Louis, caporal

Louis Demeure-Lattaz est né le 24 août 1873 à Gerbaix, en Savoie.

Au centre de la photo ci-dessous, il tient le levier le jour de la mise en route de la première usine hydroélectrique de Lavour dans le Tarn.

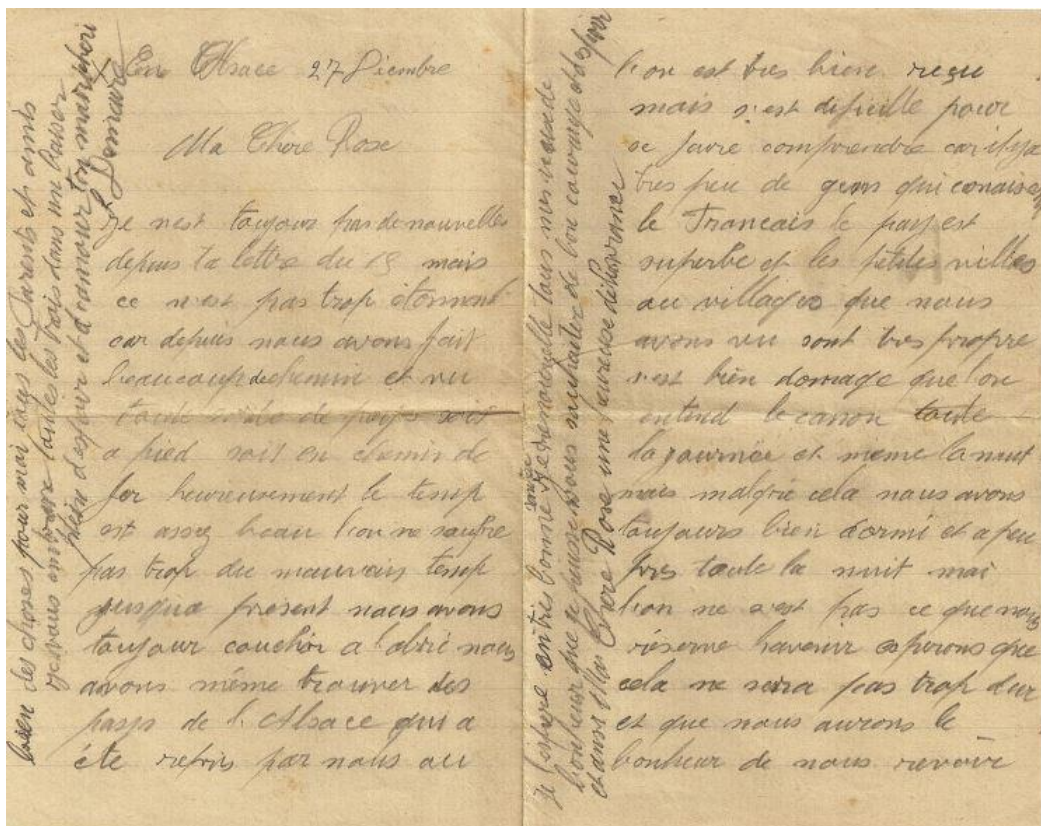
Il est mobilisé à Chambéry, dans la 23<sup>e</sup> compagnie du 297<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.



Le 27 décembre 1914, il écrit à sa famille en s'adressant à sa femme, Rose, enceinte.

Ce fut le dernier courrier de Louis Demeure-Lattaz.

Il est porté disparu le 7 janvier 1915, lors des violents combats de la Cote 425.



## Transcription de la dernière lettre de Louis Demeure-Lattaz

« Ma chère Rose, je n'ai toujours pas de nouvelles depuis ta lettre du 13, mais ce n'est pas trop étonnant, car depuis nous avons fait beaucoup de chemin et vu toutes sortes de pays, soit à pied, soit en chemin de fer. Heureusement, le temps est assez beau. Jusqu'à présent, nous avons toujours couché à l'abri. Nous avons trouvé des pays de l'Alsace, qui ont été repris par nous et où l'on est bien reçu. Mais c'est difficile de se faire comprendre, car il y a très peu de gens qui connaissent le français. Les villages que nous avons vus sont très propres ; c'est dommage que l'on entende le canon toute la journée et même la nuit. On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir ; espérons que cela ne sera pas trop dur et que nous aurons le bonheur de nous revoir tous un beau jour. La nuit, quand je pourrais dormir, je suis à chaque instant réveillé par des cauchemars terribles. Je vous revois souvent dans mes rêves et il me semble que je tiens tous les trésors de la terre, mais au réveil, quelle désillusion. J'espère que vous avez bien passé les fêtes de Noël. Nous avons eu le plaisir d'aller à la messe le jour de Noël. Nous n'avons pas pu, à mon grand regret et de beaucoup de mes camarades assister à la messe de minuit. Il était interdit de sortir des cantonnements. Le jour la messe a été dite par l'aumônier militaire du régiment. L'église, quoique bien grande, était remplie de soldats. J'espère que ma lettre vous trouvera en très bonne santé. Je renouvelle tous mes vœux de bonheur que je puisse vous souhaiter, de bon courage et d'espoir et aussi ma chère Rose, une heureuse délivrance. Je vous embrasse dans un baiser plein d'espoir et d'amour. L. Demeure-Lattaz »

Place de Chambéry  
Département de la Savoie  
N° 4418 d'enregistrement  
Etat civil

97<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie  
Dépôt commun

### AVIS de Disparition

concernant le caporal Demeure-Lattaz Louis Aubertin  
né le 24 août 1873 à Gerbaix (Savoie)  
classe 1893. N° M<sup>le</sup> 910 du recrutement de Chambéry  
du 297<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 23<sup>e</sup> Compagnie, N° 9147.

J'ai l'honneur de vous informer que le dénommé  
ci-dessus a disparu le 7 janvier 1915  
à Thann, côte 235 (Alzac)  
présument décédé (avis du Ministre de la Guerre  
du 24 avril 1916. V. F. G. 2306)

en vous priant de vouloir bien en informer  
Madame Demeure, place Alzac Sarasin  
habitant votre commune, avec tous les ménage-  
ments désirables.

Chambéry, le 24 avril 1916  
Le Chef du Bureau spécial de Comptabilité,  
ETAT CIVIL

A Monsieur le Maire de Sarasin (Savoie)

MINISTÈRE DE LA GUERRE  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MODÈLE B.  
Circulaire du 8 Mai 1919  
Echelle: 0-22  
Langues: 1921

## MÉDAILLE MILITAIRE

(1) I OS<sup>e</sup> R.I.T.

Par arrêté ministériel du 28 Septembre 1922,  
rendu en application des décrets du 13 août 1914 et 1<sup>er</sup> octobre 1918, publiés au Journal Officiel  
du 22 Octobre 1923 la Médaille Militaire a été attribuée  
à la mémoire du (2) Caporal  
DEMEURE-LATTAZ Louis.

### MORT POUR LA FRANCE

"Brave caporal. Tombé glorieusement pour la France, le 7 Janvier  
1915, à Thann. "Croix de guerre avec étoile de bronze".

(3)

A Chambéry, le 14 Décembre 1922.  
Le Capitaine COMMANDANT LE DÉPÔT DU I OS<sup>e</sup> R.I.T.

NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du décret du 16 mars 1922, doit être ultérieurement délivré  
par les soins de la grande chancellerie de la Légion d'Honneur.

(1) Numéro du Corps.  
(2) Grade, nom et prénoms (inscrits en grosse lettre).  
(3) Reproduire le texte de la citation qui, au Journal Officiel, accompagne la décoration.

Tirés. n° 884.

Par l'intermédiaire d'Emmanuel Job, nous avons eu la chance d'entrer en contact avec Jean Portes, petit-fils de Louis Demeure-Lattaz, qui nous a fourni ces documents. La petite-fille et l'arrière-petite-fille de Louis Demeure-Lattaz, Madame Paulette Farenc et Madame Emmanuelle Wartelle, vinrent assister à la cérémonie du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

# DESMURS Raymond Antoine, 2<sup>e</sup> classe

Quand il épouse Marie-Élise Damas, une jeune fille de la Raterie, le jeudi 23 janvier 1913, Raymond-Antoine Desmurs ne sait pas que sa vie conjugale sera fort courte : moins de deux ans. Il est né le 1er octobre 1885, à Coublanc, au hameau de Charmaillerie, de Jean-Marie, cultivateur et tisserand, âgé de 40 ans, et d'Antoinette Denis, tisseuse et ouvrière en soie, âgée de 41 ans. Il est le dernier d'une fratrie de huit enfants, dont trois seulement auront une vie d'une longueur normale, les autres décédant à 28, 4, 17 et 15 ans. Selon les descriptions de sa fiche matricule, il mesure 1 mètre 68, a les cheveux blonds, un visage ovale avec des yeux gris, le nez court et le menton rond. Il sait lire seulement. Raymond, qui, après son mariage célébré je ne sais pourquoi à Tancon, s'est installé comme tisseur au hameau de Fargeot à Tancon, va avoir 29 ans quand la mobilisation l'envoie dans les Vosges. Comme beaucoup de Coublandis, il avait fait son service militaire au 134<sup>e</sup> RI de Mâcon, recruté sous le numéro 373. Mais c'est dans le 297<sup>e</sup> RI, un régiment basé à Chambéry, qu'il est incorporé pour la guerre. Le front vosgien s'est stabilisé, après les opérations d'août 1914, si coûteuses en hommes, et en Coublandis. Mais des escarmouches fréquentes continuent à faire des victimes, et le froid humide de janvier rend la situation des poilus atroce.

Le 6<sup>e</sup> bataillon dont la compagnie de Desmurs fait partie est installé à Thann, au pied des Vosges, face aux Allemands qui tiennent la plaine d'Alsace. On est à quelques kilomètres du fameux et tragique Hartmannswillerkopf. Une attaque est décidée pour le 7 janvier au matin. Mais le mauvais temps la repousse à 13h. Les armes sont si souillées de boue qu'il faut prendre le temps de les nettoyer ! L'attaque dont est chargée le bataillon consiste à enlever la tranchée allemande située à l'est de la côte 425, pour s'établir à 200 ou 300 mètres au-delà de cette tranchée face à Cernay. Les Français attaquent, mais tombent en nombre avant d'atteindre la tranchée. Ils sont sur le point de l'enlever en chantant la Marseillaise, quand les Allemands se ressaisissent, font beaucoup de morts et des prisonniers. Bilan de cette horrible journée : 67 morts, 196 blessés, 179 disparus. Notre Coublandi devenu Tanconnais est porté parmi les disparus. Un jugement du Tribunal de Charolles, le 24 août 1920, le déclare décédé. « Mort pour la France », son nom figure sur le monument de Tancon.

Nom : <b>Desmurs</b>		Numéro matricule du recrutement : <b>373</b>	
Prénoms : <b>Raymond Antoine</b>		Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL			
Né le <b>1<sup>er</sup> octobre 1885</b> à <b>Coublanc</b> canton		Cheveux <b>et</b> sourcils <b>blonds</b>	
de <b>Charmaillerie</b> département de <b>Saône et Loire</b> résidant		yeux <b>gris</b> front <b>large</b>	
à <b>Coublanc</b> canton de <b>Charmaillerie</b> département		nez <b>court</b> bouche <b>petite</b>	
de <b>Saône et Loire</b> profession de <b>tisseur</b>		menton <b>court</b> visage <b>ovale</b>	
fils de <b>Jean Marie</b> et de <b>Antoinette Denis</b> domiciliés		Taille : 1 m. <b>68</b> cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.	
à <b>Coublanc</b> canton de <b>Charmaillerie</b> département de <b>Saône et Loire</b>		MARQUES PARTICULIÈRES :	
N° <b>87</b> de recrutement dans le canton de <b>Charmaillerie</b>		Degré d'instruction : <b>général (1), militaire (2)</b>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.			
(sauf en cas de dispense)			
<b>Non service armé</b>			
Compris dans la <b>1<sup>re</sup></b> partie de la liste de recrutement cantonal (art. 1906 <sup>ter</sup> position).			
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.			
(Campagnes, blessures, actions d'honneur, etc.)			
Incorporé au <b>134<sup>e</sup> Régiment d'infanterie</b> et compté du <b>1<sup>er</sup> octobre 1906</b> service au corps le <b>dit jour</b> <b>1906</b> à <b>134<sup>e</sup></b> et classé <b>2<sup>e</sup></b> classe le <b>7 octobre 1906</b>			
Promu dans la disponibilité le <b>25 septembre 1908</b>			
Certificat de sursis délivré le <b>17 octobre 1908</b>			
Admis dans la réserve de l'armée active le <b>17 octobre 1908</b>			
Régiment d'infanterie de Mâcon			
Régiment d'infanterie de Chambéry			
Indication des corps auxquels le présent acte a été appliqué (3) :			
L'armée active.			
L'armée territoriale et dans sa réserve.			
LOCALITÉS SUCCESSIVEMENT HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE SÉJOUR.			
Date. Commune. Substitutions de rigueur.			
Le <b>1<sup>er</sup> janvier 1914</b> <b>Tancon</b> et <b>Mâcon</b>			
ÉPOQUE À LAQUELLE L'INDIVIDU DOIT PASSER DE L'UNE À L'AUTRE			
Disponibilité de l'armée active.		Libération de l'armée territoriale.	
A accompli une période d'exercices dans l'armée active le <b>14</b> au <b>30 avril 1913</b>		A accompli une période d'exercices dans l'armée territoriale le	
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le			
Libéré du service militaire le			
<p>(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.</p> <p>(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé en dispense.</p> <p>(3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : <b>Aujourd'hui</b>.</p> <p>Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : <b>Service auxiliaire</b>.</p> <p>Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : <b>Mis à la disposition de Ministère de la Marine</b> (Art. 4 de la loi).</p>			

Fiches créées le **1 JANV 1922**

## MARTIN Joseph Antoine, 2<sup>e</sup> classe



Sa fiche, trouvée sur Mémoire des Hommes, indique qu'il est né le 10 juin 1886 à Arbin, en Savoie, et qu'il a été tué à l'ennemi le 21 janvier 1915 sur la Cote 425.

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **MARTIN**

Prénoms *Joseph Antoine*

Grade *2<sup>e</sup> classe*

Corps *89<sup>e</sup> R.I.*

N° *0346* au Corps. — Cl. *1906*

Matricule. *9* au Recrutement *Chambéry*

Mort pour la France le *21 Janvier 1915*

à *Champ Cote 425 H<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> Région*

Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *10 Juin 1886*

à *Arbin* Département *Savoie*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *14 Mai 1915*  
à *Arbin (Savoie)*

N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

101-708-1022. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

© Ministère de la défense - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **STUTZ** *Emile*

Prénoms *Emile*

Grade *2<sup>e</sup> classe*

Corps *94<sup>e</sup> R.I.*

N° *80582* au Corps. — Cl. *1907*

Matricule. *1518* au Recrutement *H<sup>e</sup>V 2<sup>e</sup> Beaumont*

Mort pour la France le *15 avril 1915*

à *Hôpital de Chambéry (Savoie)*

Genre de mort *maladie contractée en service*  
*Urémie*

Né le *18 novembre 1887*

à *Steinbach* Département *Haut-Rhin*

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le *D.C.*

par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le \_\_\_\_\_  
à *D.D. Bellat*

N° du registre d'état civil *C.D. de Bellat*

101-708-1022. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

## STUTZ Emile, alias VERON, 2<sup>e</sup> classe

Il est né à Steinbach (!) le 18 novembre 1887.

Sa fiche le décrit comme « sujet alsacien ».

Il est décédé le 15 avril 1915 à l'hôpital militaire de Chambéry, Savoie, d'une maladie (urémie) contractée en service.

Une lettre du Ministre des Pensions et des Régions Libérées, datée du 1<sup>er</sup> avril 1932 et adressée au maire de Steinbach de l'époque (Ivan Rollin) indique que le nom du soldat Stutz Emile dit Veron, signalé comme étant « Mort pour la France », doit être inscrit sur le « Livre d'Or » de Steinbach où il est né, sa dernière résidence étant inconnue.

## **CASANOVA Laurent Antoine, adjudant**

Un cas complexe...

Laurent Antoine Casanova est né le 20 avril 1877 en Haute Corse. A la déclaration de guerre, en 1914, ce sous-officier totalise presque 25 ans de carrière militaire. Il a fait campagne en Algérie, au Tonkin et a passé dix ans dans la Légion Etrangère. Ce profil ne semble pas cadrer avec l'accusation d' « abandon de poste en présence de l'ennemi » qui lui vaut d'être passé par les armes le 23 mars 1915 au Heydenfeld, près deWesserling.

Ce jour là, deux soldats de 2<sup>e</sup> classe du 359<sup>e</sup> RI sont fusillés en même temps que Laurent Casanova.

Or le 5 janvier 1915, une attaque menée par le 297<sup>e</sup> RI et deux compagnies du 359<sup>e</sup> RI s'était soldée par un cuisant échec. Dans les semaines qui suivirent plusieurs hommes furent exécutés, pour « abandon de poste en présence de l'ennemi ». S'agissait-il d'exemples voulus par la hiérarchie pour stimuler les hommes ?

La dépouille de Laurent Casanova a été exhumée le 25 juillet 1960 du cimetière communal d'Husseren-Wesserling, où elle reposait dans une tombe collective des fusillés sur le territoire de la commune, pour être ré-inhumée au sein de la nécropole nationale de Colmar. Sur la tombe de Colmar, comme sur la fiche de « Mémoire des Hommes », figure la mention « Mort pour la France », mention refusée à un fusillé pour l'exemple mais cela ne signifie pas pour autant que Laurent Casanova ait été réhabilité.

Les fiches des deux soldats fusillés en même temps que lui portent les mentions « Fusillé pour l'exemple » et « Fusillé, exécuté ».

**MILLION Joseph, infirmier, et PERROUD Emile, caporal brancardier du 297<sup>e</sup> RI** ont survécu à la Grande Guerre.



La flèche désigne Joseph Million. Emile Perroud est au 1<sup>er</sup> rang, le 3<sup>e</sup> en partant de la gauche.



Photo, prise à Gérardmer en mai 1915.

Joseph Million est à droite, au 1<sup>er</sup> rang.

Il s'agit peut-être du « camp ambulance ».

Joseph Million et Emile Perroud restèrent en contact, comme l'atteste cette photo des deux hommes, prise en 1961 près de la stèle. (E. Perroud à gauche; J. Million à droite)

C'est à Emile Perroud que nous devons la photo de 1915 du cimetière provisoire du 297<sup>e</sup> RI figurant dans le chapitre 6.

Un arrière-petit-fils d'Emile Perroud, David Billiemaz, et deux petits-enfants de Joseph Million, Joseph Million et Madeleine Mansoz-Million, sont venus assister à la cérémonie du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

